Revue Archéologique de Picardie

N° spécial 28 -2011

Le Néolithique du nord de la France dans son contexte européen

Habitat et économie aux 4e et 3e millénaires avant notre ère

Actes du 29e Colloque interrégional sur le Néolithique

Villeneuve d'Ascq, 2 - 3 octobre 2009

Sous la direction de

Francoise Bostyn, Emmanuelle Martial & Ivan Praud

L'ENCEINTE NÉOLITHIQUE MOYEN II DE CARVIN "LA GARE D'EAU" (PAS-DE-CALAIS) PRÉSENTATION PRÉLIMINAIRE

Cécile MONCHABLON, Michel BAILLIEU, Marie BOUCHET,
Arnaud GOUTELARD & Ivan PRAUD

INTRODUCTION

L'enceinte néolithique de Carvin (Pas-de-Calais) a fait l'objet d'une fouille préventive en 2008. Bien que reconnue tardivement, cette enceinte a été explorée quasiment dans son intégralité et a livré une grande quantité de mobilier. Ce double aspect des données -plan quasi intégral et abondance des vestiges- constitue l'un des apports majeurs pour la définition du Néolithique moyen II régional.

Ainsi, l'étude des différents vestiges devrait apporter des éléments significatifs permettant de préciser la place occupée par Carvin au sein du groupe de Spiere et de voir en quoi cet ensemble régional centré sur le sud-ouest du Bassin de l'Escaut, se distingue des groupes culturels contemporains : les différents faciès Michelsberg du Bassin parisien et de Belgique ainsi que le Chasséen septentrional.

HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE

Un bref historique de la découverte de cette enceinte est nécessaire puisque cela a une incidence directe sur les méthodes de fouille employées, mais aussi sur l'état de conservation d'une partie des vestiges.

En 2006, l'aménagement d'une ZAC par Artois Développement a motivé la réalisation d'un diagnostic sur une surface de 45 hectares environ. Ce diagnostic, riche en structures archéologiques, a permis la découverte de nombreux indices d'occupations notamment gauloise et gallo-romaine. À cette densité, il faut ajouter le caractère remarquable de certaines trouvailles comme la découverte d'un dépôt monétaire d'époque romaine comprenant plus de 250 pièces d'argent et de bronze ou encore la découverte de tombes gallo-romaines (Prilaux *et al*. 2006). Ce diagnostic prometteur a donc été suivi d'une prescription couvrant une emprise de 6 hectares environ et portant sur trois zones de fouilles visant la nécropole et une ferme gauloise.

En 2007, le décapage est venu confirmer cette forte densité de structures. C'est seulement avec ce décapage puis le début de la fouille protohistorique que le Néolithique est sorti de son anonymat et que l'enceinte est apparue. Durant cette fouille, une partie du centre de l'enceinte a été cédée, avant exploration, pour l'installation d'une voirie et ses différents réseaux attenants. L'implantation de cet axe principal de circulation de la ZAC a entraîné la destruction de nombreux vestiges néolithiques.

Finalement, la découverte de l'enceinte datée du Néolithique moyen a fait l'objet d'une information à la CIRA. Celle-ci a conclu à la qualification du site « en découverte exceptionnelle ». Le SRA du Nord/Pas-de-Calais a délivré un arrêté de fouilles archéologiques complémentaires pour une surface totale de 6,7 hectares, dont 4 déjà décapés : en d'autres termes, une bonne moitié du tracé de l'enceinte et les 3/4 de son espace interne avaient été décapés en avril 2007. Ainsi, lors de la reprise des fouilles en mai 2008, la végétation s'était largement invitée sur la parcelle. Les difficultés de reconnaissance des structures néolithiques parmi tant de vestiges plus récents et en bonne partie fouillés n'en étaient alors que renforcées par le couvert végétal.

LE SITE NÉOLITHIQUE DANS SON CONTEXTE

Carvin se trouve en limite septentrionale du bassin minier, entre Lille et Arras, à quelques kilomètres au nord-ouest de Douai (fig. 1). Ce secteur est situé au contact de trois régions de la Flandre aux substrats distincts : le Pévèle caractérisé par des petites collines sableuses sur substrat d'argile yprésienne au nord-est ; le Mélantois, dôme crétacé avec assises sénoniennes de craie blanche à silex au nord ; et la Gohelle, plaine crayeuse intermédiaire entre la plaine de Flandre au nord-ouest et les premières collines de l'Artois au sud.

Le gisement est établi sur la terrasse alluviale limoneuse de la Deûle, en rive droite de la rivière. L'examen des courbes de niveaux laisse voir, au-dessus du plateau des 25 m NGF, le développement d'une légère butte. L'enceinte néolithique déroule ses fossés autour d'une partie de ce relief, sur l'assise des 25 m NGF et à l'aplomb de zones basses humides. Le fond de vallée présente une série de

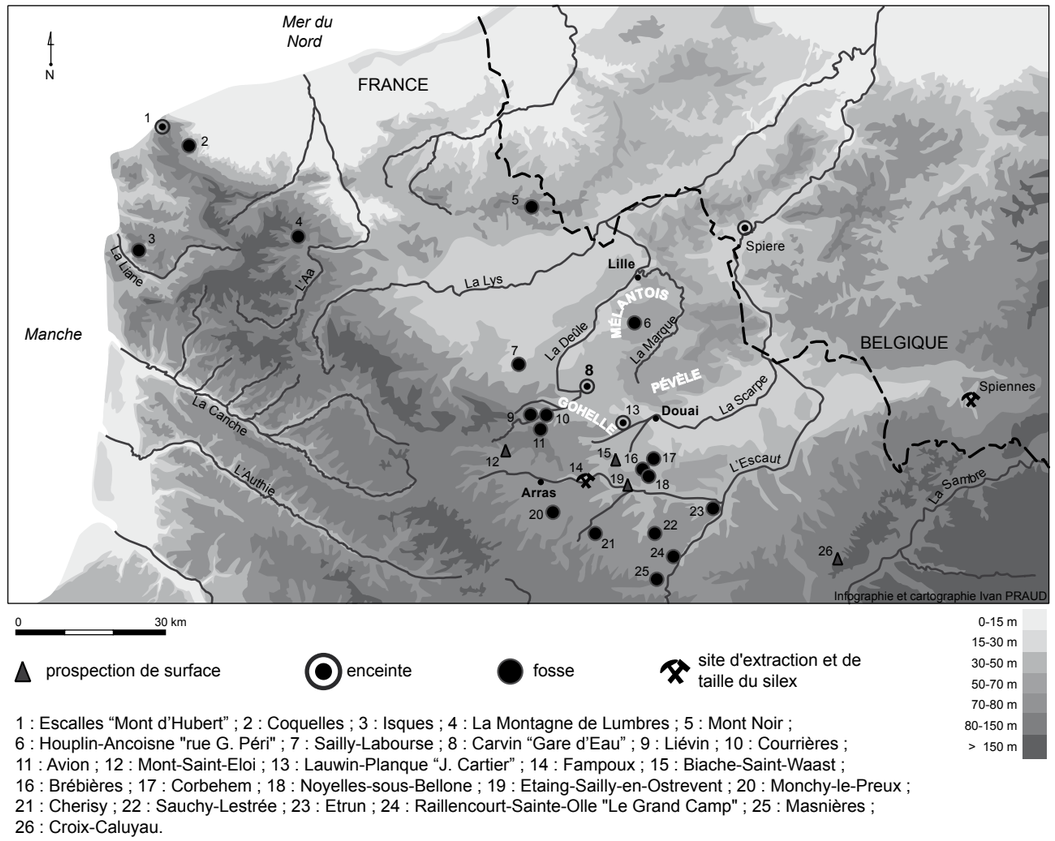

Fig. 1 - Le site de Carvin dans son contexte géographique et chronologique.

talwegs et de petites dépressions fermées, dont celle de Carvin-Épinoy (fig. 2) (Deschodt dans Lorin 2003). On peut légitimement parler de zone marécageuse pour cette micro dépression et les alentours du site.

Ce choix d'une implantation, à proximité d'un cours d'eau, certes, mais surtout de terrains marécageux, correspond bien aux espaces que les populations du Néolithique moyen semblent privilégier pour y établir leurs enceintes : Mairy "Les Hautes-Chanvières" (Ardennes), Bazoches-sur-Vesles "Le Bois de Muisemont" (Aisne), Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" (Aisne), Vignely "La Noue Fenard" (Seine-et-Marne)…

L'éclosion du Néolithique moyen II régional se fait sur un substrat archéologiquement pauvre où les périodes du Cerny, du Roessen final et de l'Epi-Roessen sont particulièrement mal documentées. Dans ce contexte, le recensement de plus de vingt sites datés de la fin du Ve millénaire avant notre ère représente un élément fondateur pour le Néolithique (fig. 1). Globalement, deux catégories de gisements sont reconnues : des sites se développant en milieu ouvert, repérés uniquement par des structures en fosse et des sites enclos délimités par de grands fossés interrompus, bordés de levées de terre, doublés parfois d'une palissade en bois.

La plupart des sites à fosses révèle une faible densité de structures (1 à 2 fosses), mais qui peuvent augmenter de manière significative selon la taille des décapages (allant jusqu'à regrouper 15 fosses). Ces dernières renferment le plus souvent un mobilier domestique, mais ne sont paradoxalement jamais associées à des vestiges de bâtiment.

En revanche, les deux enceintes fouillées - à Carvin et à Lauwin-Planque - livrent systématiquement des restes de bâtiment dans leur partie interne, quelques fosses et un mobilier archéologique abondant aux interruptions des fossés et à la base des remplissages les plus profonds.

La répartition géographique de ces occupations montre une concentration de petits sites à fosse en milieu ouvert dans la plaine d'Arras et autour des villes de Lens, Cambrai et Douai. Dans ce secteur, les enceintes sont peu nombreuses : seuls deux

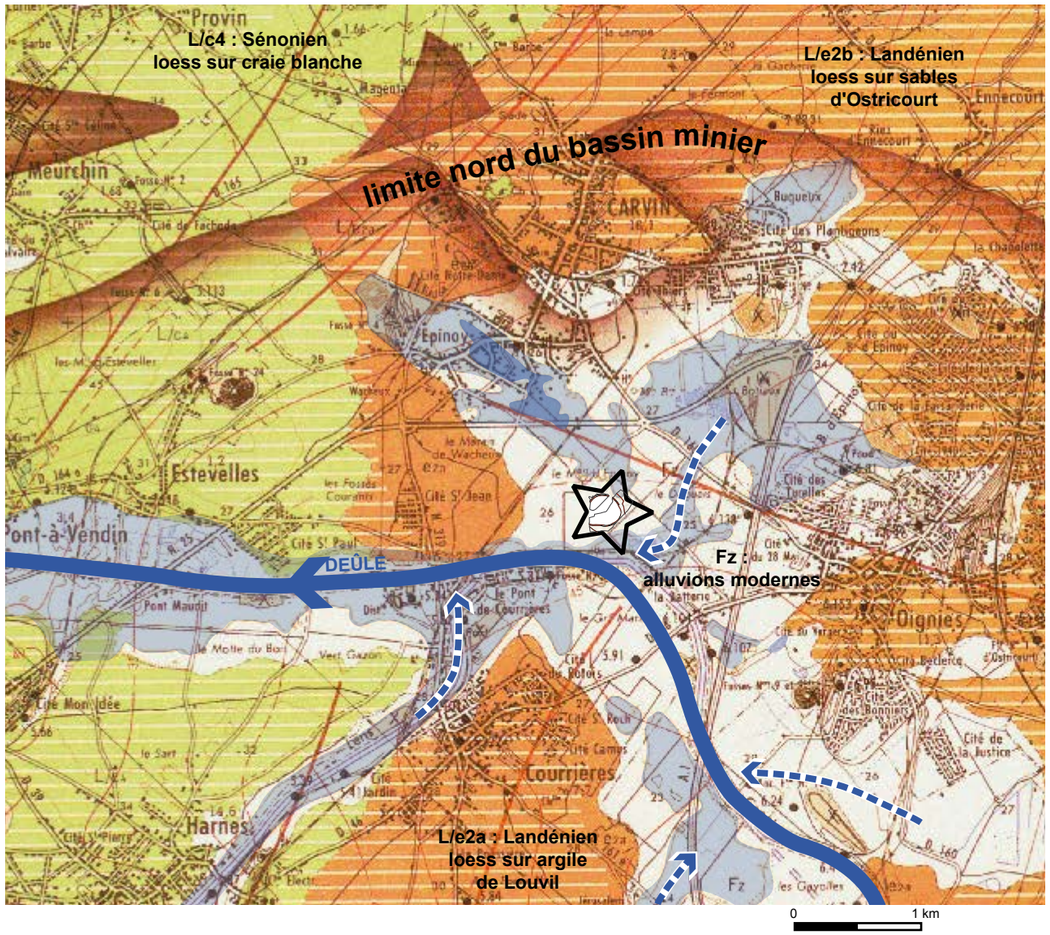

Fig. 2 - Localisation du site de Carvin dans son contexte géologique et topographique (extrait de la carte géologique au 1/50 000 feuille Carvin BRGM)- zone bleutée : aire sous la courbe de 25 m NGF - flèche pointillée : axe des talwegs débouchant dans le fond de vallée de la Deûle (*d'après* Deschodt *2003*).

gisements situés à moins de 20 km l'un de l'autre, Carvin et Lauwin-Planque, sont répertoriés. Elles partagent plusieurs points communs : une situation topographique en fond de vallée sur des buttes limoneuses, une organisation des structures proche et des vestiges rencontrés comparables (parure, dépôt de vases, faune…). En remontant vers la Belgique, en direction du site éponyme de Spiere, les sites se font plus rares ; seule une petite fosse est à remarquer sur la commune d'Houplin-Ancoisne. Il faut alors se tourner vers le littoral pour retrouver à nouveau quelques gisements autour du "Mont Noir" répartis de part et d'autre de la frontière et en direction du Cap "Blanc Nez" à Escalles pour relever l'existence d'un éperon barré dominant le détroit du Pas-de-Calais. Entre ces deux aires de répartition plus ou moins denses, de grands vides d'occupation se dessinent notamment à la hauteur de la plaine de la Lys et à l'ouest de la plaine d'Arras.

D'une manière générale, ces implantations appartiennent toutes au Néolithique moyen II. L'augmentation de la documentation a, pour le moment, conforté les premières intuitions sur les influences du monde Chasséen et Michelsberg belge reconnues dans les assemblages céramiques régionaux (Piningre 1985). Plusieurs spécificités propres au mobilier céramique (formes, dégraissant, décor) ont conduit par la suite à la définition du groupe de Spiere (Vanmontfort *et al.* 2001/2002, 2005). La discrétion des apports de la culture chasséenne par rapport au Michelsberg constitue une des facettes de ce groupe dont la principale extension, le sud-ouest du Bassin de l'Escaut, est aussi la plus proche du nord-est du Bassin parisien et de l'est de la Belgique. De même, notons que sur les sites de la façade occidentale de la région, les influences chasséennes restent assez marginales. Elles ne sont véritablement perceptibles que dans des contextes d'enceinte.

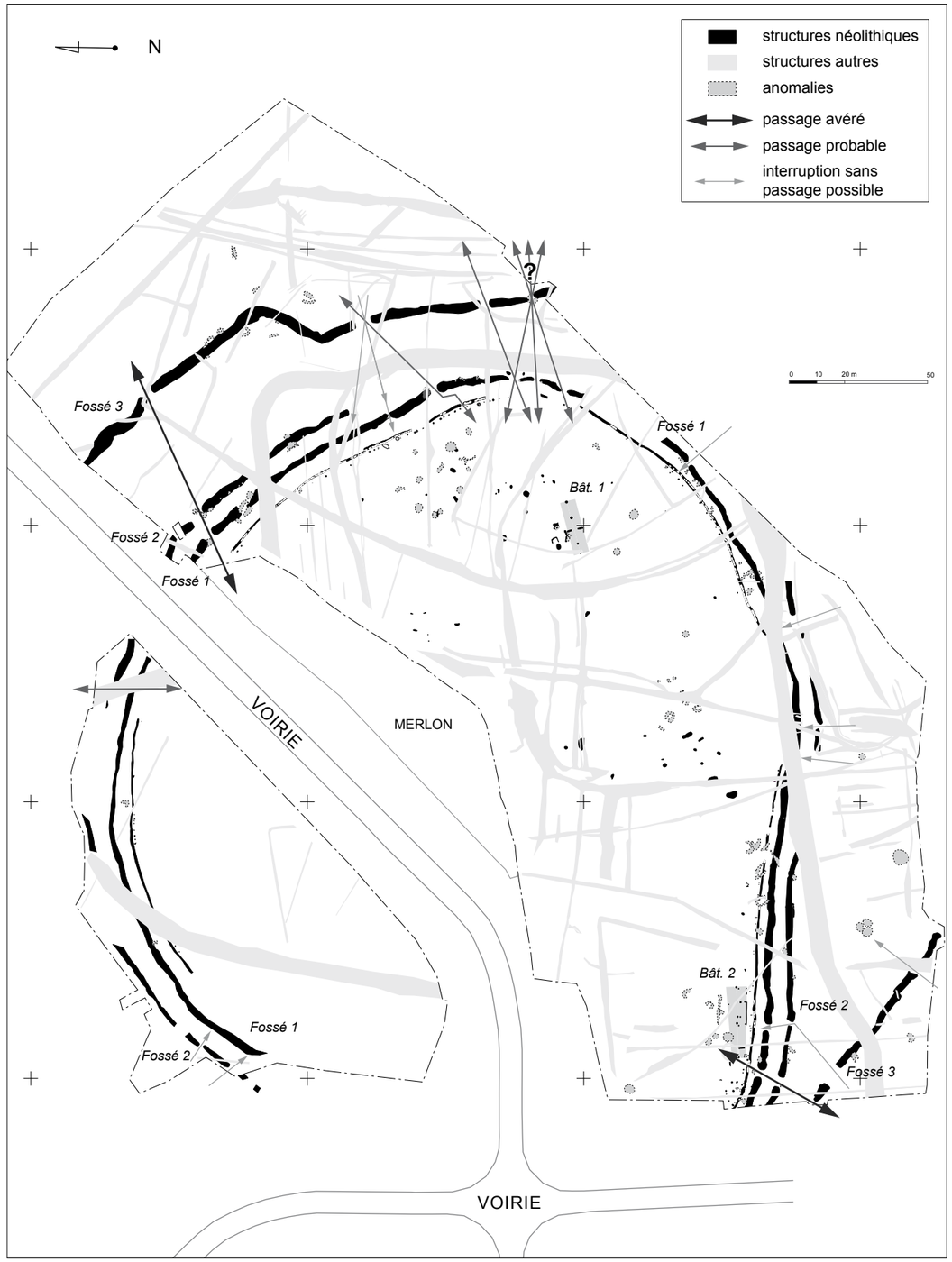

Fig. 3 - Plan de l'enceinte néolithique de Carvin "La Gare d'Eau" (*DAO : C. Monchablon*).

L'ENCEINTE ET L'HABITAT

L'ENCEINTE

La superposition des occupations et leur densité rendent la lecture du site assez complexe. Cette densité de vestiges s'explique notamment par la topographie précédemment évoquée : le site formant une sorte d'éminence bordée de marécages, les hommes s'y sont naturellement installés au fil des siècles.

Le tracé de l'enceinte néolithique dessine un ovale assez régulier et couvre une surface de 5 hectares environ (fig. 3). Le plan révèle deux fossés concentriques, doublés à l'intérieur d'une palissade en tranchée et d'une seconde, sans tranchée. À l'extérieur, un troisième fossé dont le tracé diffère du projet principal a été en partie reconnu. Ces fossés et palissade sont discontinus. Cependant, le tracé des structures plus récentes vient perturber la lecture du plan néolithique, notamment en ce qui concerne les interruptions, points de passage entre extérieur et intérieur de l'enceinte. Notons tout de même, deux accès certains, c'est-à-dire des interruptions concomitantes sur chacun des éléments de l'enceinte, et d'autres probables ou partiels (fig. 3).

On notera également que ce système organisé reste fidèle à son schéma de base : aucun recoupement stratigraphique entre les séries du système n'a été observé. Sans ces preuves tangibles de diachronie, l'ordre de construction n'est pas aisé à restituer. Les différentes études (comblements, mobilier, macro-restes végétaux, etc.) devraient permettre de définir les rythmes et surtout l'ordre suivi pour aboutir à cette édification. De fait, cette présentation préliminaire associe tous les éléments sur un même plan chronologique. Or, sans préjuger maintenant de la durée totale d'occupation de ce site (durée qu'il faudra évaluer), il est évident que différentes phases ont été nécessaires à la réalisation du projet néolithique. Il nous faudra définir ces phases et voir quels éléments fonctionnaient en même temps.

Un premier aperçu des modes de remplissages montre, pour les fossés, une grande variété. Ainsi, les largeurs oscillent de 0,60 m à 3 m et les profondeurs de 0,30 m à 1,80 m. Certains segments montrent des comblements par apports massifs donc plutôt rapides, d'autres, des comblements rythmés plus lents et avec une dissymétrie plus ou moins accentuée ; des recreusements ont également été enregistrés (fig. 4). Cette dissymétrie dans les remplissages, phénomène récurrent pour ce type de structure, permet d'envisager l'existence d'une levée de terre et sa position (Lüning 1971, Mordant & Mordant 1972, Dubouloz *et al.* 1982, Lanchon *et al.* 2006).

Les palissades présentent aussi des variations notables de profondeur et de lisibilité. La palissade

Fig. 4 - Exemple de remplissage disymétrique et de recreusement d'un des fossés (*str. 1-142 ; cliché Inrap*).

Fig. 5 - Deux poteaux (demi-troncs) de la palissade en tranchée (*str. 5-79 ; cliché Inrap*).

en tranchée a une largeur moyenne de 70 cm. Reconnue sur environ 500 m linéaires, son tracé initial peut être estimé à plus ou moins 800 m. Avec trois poteaux sur 2 mètres linéaires en moyenne, on peut évaluer approximativement à 1200 le nombre de poteaux dressés pour cette seule palissade, que ces poteaux soient des demi-troncs, des planches ou autres (fig. 5). La seconde palissade, quand elle a été repérée et identifiée, n'est jamais à plus de 1,50 m de distance de la première. Ce type de structure, mal aisément repérable, reste à ce jour peu courant : le plus souvent, cette palissade se reconnaît par une paire de petits poteaux de 5 à 15 cm de diamètre chacun (piquets), plus ou moins profondément plantés et souvent appointés (fig. 6). De tels vestiges ont déjà été signalés : le site néolithique de Schilpluiden (Pays-Bas) offrait une installation similaire (Louwe Kooijmans 2006). La proposition de restitution de ces vestiges que propose l'auteur amène à parler alors plus de clôture que de réelle palissade.

Fig. 6 - Coupe dans un des « double-piquets » de la palissade interne (*str. 4-2065 ; cliché Inrap*)

L'ESPACE INTERNE

À Carvin "La Gare d'Eau" et contrairement à beaucoup d'autres enceintes de la sphère Michelsberg du Bassin parisien, de nombreuses traces d'occupation marquent l'espace interne (fig. 3). Mais elles se répartissent selon un maillage assez lâche qui est à mettre sur le compte des nombreuses structures postérieures mais aussi du masque végétal. Les différentes fosses ne seront pas évoquées ici car elles n'ont pas encore été étudiées.

Les deux bâtiments, numérotés 1 et 2 selon leur ordre de découverte, ne sont que partiellement reconnus. Orientés globalement est-ouest, leur plan est rectangulaire ou trapézoïdal. Ils mesurent une vingtaine de mètres de long et 7 à 8 m de large. Leur charpente reposait sur un axe central de gros poteaux faîtiers. L'espace interne était divisé par des fosses étroites perpendiculaires aux parois. Des traces de poteaux se devinent dans ces fosses, conférant à ces éléments architecturaux également un rôle porteur.

Le bâtiment 1, au sud-est de l'enceinte, est situé au sommet du relief ceinturé. Son plan pourra sans doute être complété par certains des poteaux fouillés alentour et avant l'identification du bâtiment en tant que tel (fig. 7). Le bâtiment 2, situé à proximité de l'entrée sud, est très érodé. Il n'a été découvert que dans les derniers jours de fouille, après de nombreux sondages effectués dans un cercle de l'âge du Bronze, les incinérations attenantes, les deux palissades, etc. tout proches… (fig. 8). On retrouve de nouveau un axe faîtier de poteaux mais cette fois, ce sont des parois latérales qui donnent la largeur maximale de l'édifice. Ces parois, larges d'à peine 20 cm, ne dépassent pas la dizaine de centimètres de profondeur, alors que les poteaux faîtiers s'enfoncent d'environ 40 à 60 cm dans le sol.

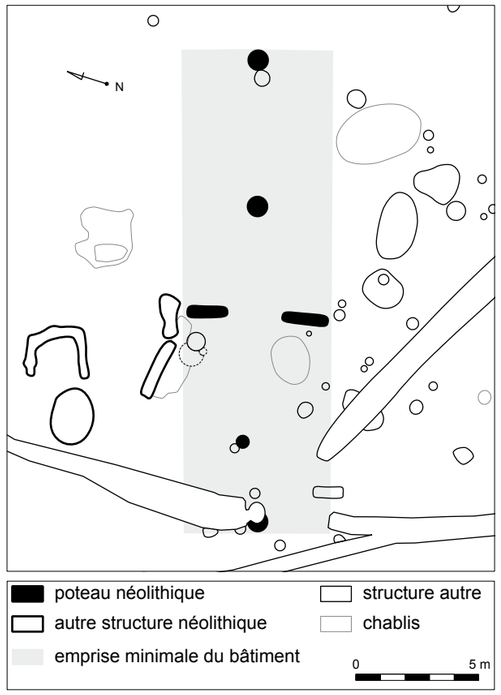

Fig. 7 - Le bâtiment 1 (*extrait du plan général ; DAO : C. Monchablon*).

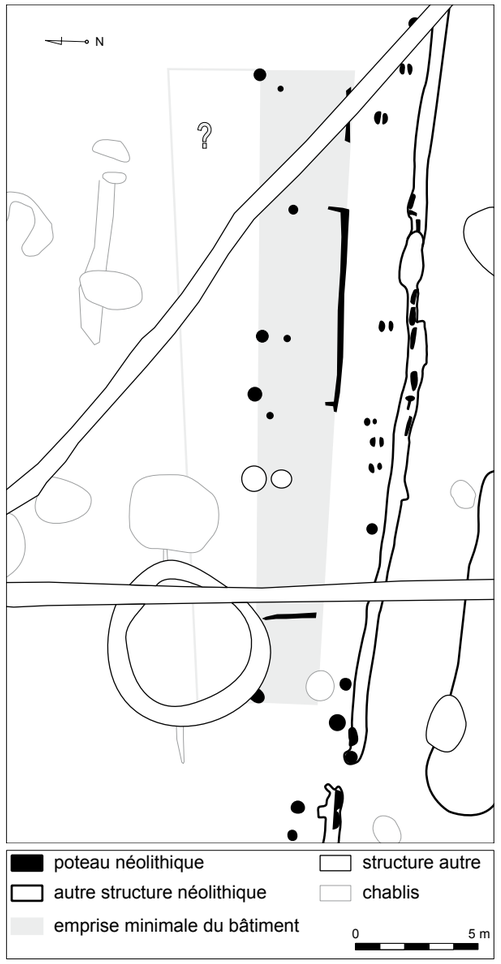

Fig. 8 - Le bâtiment 2 (*extrait du plan général ; DAO : C. Monchablon*).

Ce type de constructions s'apparente à ceux connus sur certains sites Michelsberg. Les comparaisons de plans sont concluantes, surtout avec les bâtiments du site de Lantremange en Belgique (Marchal 2004) mais aussi avec quelques uns des bâtiments du fameux site de Mairy (Marolle 1989).

Il est plus que probable que d'autres bâtiments ont été construits dans ce vaste espace clos. Mais, la forte densité de structures et surtout le caractère encore inédit pour la région de ce type de plan ont empêché la reconnaissance à temps d'autres édifices.

LE MOBILIER

Enfin, pour terminer ce tour d'horizon, nous évoquerons le mobilier. Celui-ci provient essentiellement des éléments de l'enceinte. Sur les 40% des 1,5 km de fossés et palissade fouillés, une grande quantité de mobilier a été recueillie : 350 kg de céramique, 42 kg de silex, 9 kg d'os…

À ce stade des analyses, seules les premières observations sur la céramique peuvent être suggérées ici.

LE MOBILIER CÉRAMIQUE

L'étude, en cours, a porté sur une partie du mobilier céramique. Cet échantillon concerne les bâtiments et plusieurs segments des trois fossés autour des interruptions principales de l'enceinte (St 1-3 mètres 1 à 2, St 1-137 mètres 1-3, St 2-2 mètres 1 à 2 et 5 à 6, St 2-3 mètres 1 à 6, 9 à 12 et 20, St 3-7 mètres 1 à 3 et 5 à 6 ; fig. 9).

Le corpus présenté comporte 3077 tessons pour un poids de 50,158 kg auquel il convient d'ajouter 4,317 kg de fragments dont les dimensions sont inférieures à 2 cm². Il ne s'agit donc que de résultats préliminaires correspondant à 15 % du poids total de la céramique néolithique de Carvin "La Gare d'Eau". Ceci invite à la prudence, d'autant plus que cette étude repose sur deux zones restreintes : le mobilier provenant du segment 1-137 qui a permis de reconstituer 15 profils complets pour 25 individus minimum ainsi que sur le segment 2-3 livrant 42 vases et 8 disques plats pour environ 10 profils restituables.

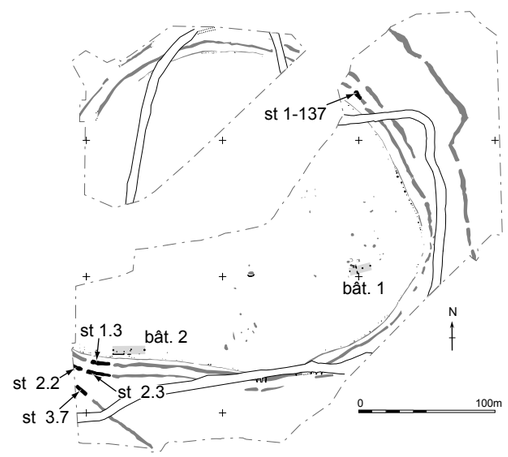

Fig. 9 - Localisation des lots céramiques étudiés.

L'état de conservation de la céramique est inégal. Les lots de tessons provenant des structures de fondation des deux bâtiments et des niveaux supérieurs du comblement des fossés sont très fragmentés. En revanche, les parties les plus profondes des creusements de l'enceinte ont livré un matériel abondant et mieux conservé. Si le taux de fragmentation reste élevé, malgré un décompte entre cassures anciennes et récentes le plus précis possible, il est augmenté « artificiellement » par la fouille elle-même et toutes les étapes de traitement qui suivent le dégagement du vase, même entourées du plus grand soin (fouille manuelle, relevé en plan, consolidation et lavage de la céramique à l'aide d'un pinceau ou dégagement à sec).

D'une manière générale, cette céramique est rendue fragile par son séjour dans les limons quaternaires et il n'est pas rare d'observer, lors de son démontage, la surface de contact des tessons restée collée au sol. Il est difficile de faire la part des causes entre l'acidité des sols et les techniques de fabrication de cette céramique.

ÉLÉMENTS DE TYPOLOGIE

On distingue deux productions principales en terre cuite : les récipients et les disques plats. La plupart des vases présente un profil sinueux composé d'une base ronde ou légèrement aplatie, d'une panse issue de la sphère ou de l'ovale et muni à l'embouchure d'un col sub-vertical à évasé (fig. 10). Il faut remarquer la présence récurrente de vases à embouchure réduite par rapport au diamètre maximum de la panse. Les formes carénées sont exceptionnelles (1 exemplaire) au même titre que les formes simples. Pour l'instant, seule une petite coupe a été réalisée à partir d'une demi-sphère. Les lèvres sont généralement arrondies, parfois aplanies.

Les disques en terre cuite possèdent un diamètre compris entre 18 et 22 cm. Les bords sont arrondis et parfois légèrement ourlés. Les épaisseurs varient de 7 à 9 mm.

Les quelques moyens de préhension consistent en des ajouts de pâte destinés à une suspension des vases. Parmi les quelques exemplaires reconnus, on distingue des languettes biforées et des barrettes multiforées verticalement ainsi que des mamelons perforés horizontalement (fig. 10 n° 1 et 3). Les organes de préhension se répartissent selon une symétrie binaire sur l'ensemble des récipients. Leur emplacementsur le vase se situe dans la partie supérieure ou sur le diamètre maximum de la panse..

Les décors sont très rares. Un petit récipient à embouchure resserrée muni de deux languettes biforées, légèrement étirées vers le haut, comporte un décor complexe. Les motifs sont localisés sur la

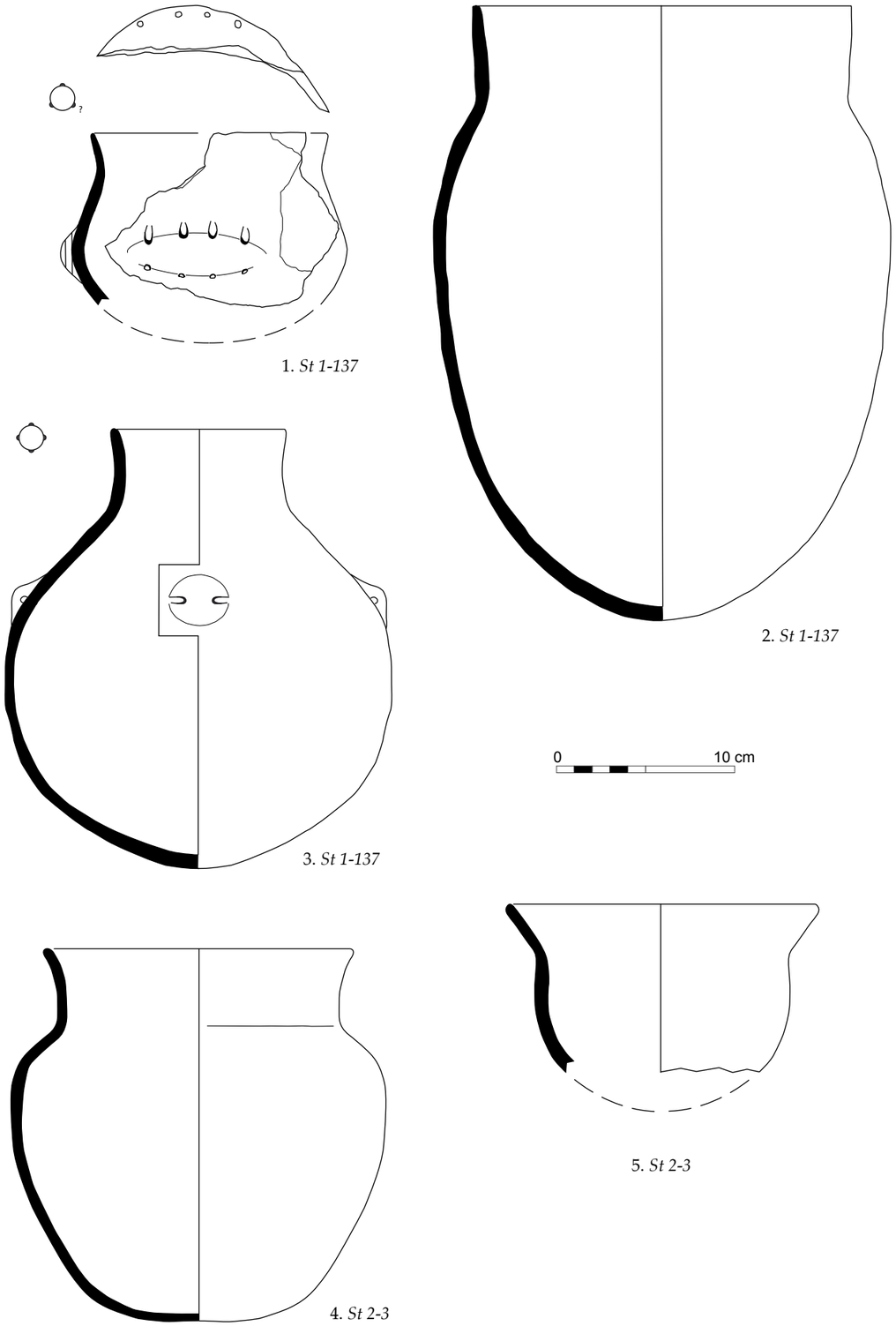

Fig. 10 - Carvin "La Gare d'Eau" (Pas-de-Calais). Vases complets (*dessins : M. Bouchet et I. Praud ; mise au propre : M. Bouchet*).

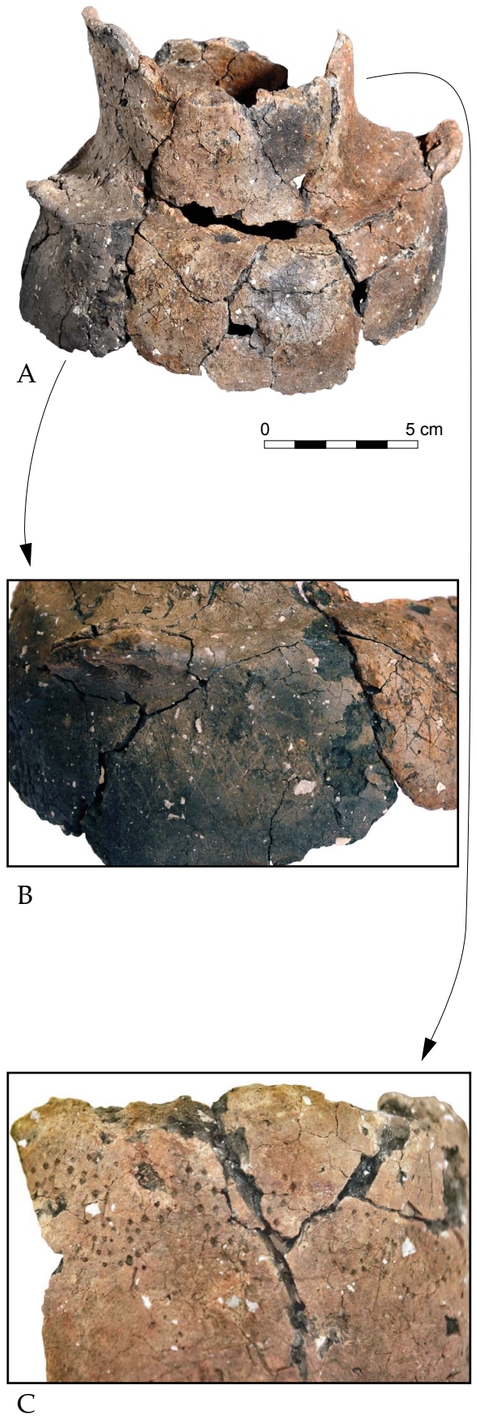

Fig. 11 - Vue du vase (A) décoré de chevrons incisés - (B) et de légers coups « d'aiguille » - (C) (*st 3-7 ; clichés D. Bossut*)

partie haute du vase : une série de coups d'aiguille de section carrée et disposés en guirlande sur trois lignes à hauteur du col se mêle à des bandes de chevrons incisés réparties en ligne à la jonction col/panse et entre les éléments de suspension (fig. 11). Sur le reste de la panse, ce motif continue en dessous des suspensions et sur deux lignes. Ce décor très fin et peu marqué ne permet pas toujours de différencier gravure et incision. Enfin, un cordon de pâte a été appliqué de part et d'autre du système de suspension. La répartition du décor sur le vase est irrégulière.

Il faut relever également la présence d'un vase dont la lèvre porte une série de fines incisions à la fois parallèles et croisées. La répartition anarchique du décor sur la lèvre tendrait à supposer que ces empreintes ont été laissées sur pâte fraîche par un support en fibre végétale lors du séchage du vase.

ASPECTS TECHNOLOGIQUES

La majorité des pâtes possède un cœur sombre gris-noir traduisant une cuisson en atmosphère réductrice. Les couleurs des surfaces externes sont souvent multiples et varient du gris-noir au jaune-blanc en passant par le brun et l'orangé. La remarque est valable pour les surfaces internes. Il faut souligner que les couleurs claires sont souvent localisées et semblent correspondre à des « coups de feu ». Les disques présentent une couleur de pâte homogène, orangée.

Les dégraissants

L'ensemble du matériel céramique a été examiné à la loupe binoculaire (grossissement X 20 et X 40) sur cassure fraîche. L'utilisation du silex comme dégraissant est largement majoritaire dans cette série. Le silex est tout d'abord chauffé puis concassé en petits éclats de tailles variables comprises entre 0,2 et 6 mm. La quantité de ces éléments incorporés dans la pâte atteint facilement une fréquence de 5 à 10 %.

Le second dégraissant utilisé, en association avec le silex, est d'origine végétale. En tranche, il s'observe sous la forme de fines tiges carbonisées tandis qu'en surface il s'identifie par de petits tirets rectilignes de 3 à 6 mm de long pour 0,1 mm de large et dont il ne reste qu'une empreinte en négatif. La quantité incorporée à la pâte est ici plus complexe à estimer que pour le dégraissant siliceux.

Ces empreintes rectilignes ont déjà été reconnues au sein des productions céramiques des cultures épi-Roessen et Michelsberg (Dubouloz *et al*. 1982). Elles ont été identifiées, après expérimentation archéologique, comme étant le résultat d'un mélange de mousses dont l'espèce principale est *Neckera crispa Hedw*. (Constantin & Kuijper 2002).

Les techniques de montage

Les modes de fabrication des récipients ne sont pas toujours visibles. Nous avons pu toutefois observer sur la quasi-totalité des bases des traces de montage à la motte, identifiable par une cassure circulaire isolant un fond d'une dizaine de centimètres de hauteur. Certains vases présentent une légère dépression entre la base et le départ du premier colombin. La technique du montage au colombin semble prédominer pour ce qui concerne la panse des récipients. Sur plusieurs vases, les joints de montage sont sensibles au toucher. En outre, de nombreuses cassures horizontales sont visibles.

Les éléments de suspension sont toujours des éléments appliqués. Les traces de montage sont visibles par des cassures qui généralement courent autour de l'élément de suspension. Un rajout de pâte est également observable dans la tranche des tessons. Les perforations semblent avoir été réalisées à l'aide d'un fin bâtonnet ou d'une épingle (entre 2 et 4 mm d'épaisseur). Il s'agit de perforations basales qui entament toujours légèrement la paroi du vase.

Quelques cols de récipients présentent des traces de modelage sur le côté interne évoquant des impressions de doigts. Concernant les disques en terre cuite, deux techniques de façonnage se côtoient : le montage à la plaque (superposition de deux plaques) et au colombin.

Lorsque les surfaces le permettent, on note régulièrement un traitement soigné tant pour l'extérieur que pour l'intérieur du vase. Les surfaces sont lisses au toucher et présentent un aspect mat, mais le dégraissant reste toujours visible par endroits. Quelques facettes brillantes se remarquent en partie externe suggérant un traitement plus poussé pour certains vases.

CONCLUSION

Cette première étape dans l'étude du mobilier en terre cuite est prometteuse. D'ores et déjà, la série offre après remontage près de 100 individus reconnus à partir d'éléments typologiques, environ 23 vases présentant un profil céramique complet, 12 disques plats en terre cuite. À ce stade, le mobilier étudié paraît homogène et ce quel que soit le contexte de découverte. Il faudra évidemment se pencher sur les différentes catégories de formes représentées au sein de chaque contexte, croiser ces éléments typologiques avec les données technologiques pour affiner l'étude du plus gros corpus régional (350 kg) pour le Néolithique moyen II.

La céramique de Carvin se définit par l'utilisation massive de silex comme dégraissant ajouté, associé parfois à des végétaux. Ce mariage exclusif entre silex et végétaux constitue une marque de fabrique des productions céramiques du groupe de Spiere ("De Hel", Vanmontfort 2005).

La typologie des formes est dominée par des grands récipients (jarres, fig. 10 n° 2), des bouteilles (fig. 10 n° 3), des vases à col (fig. 10 n° 5), des disques en terre cuite. Dans la catégorie des vases hauts, certains exemplaires de Carvin présentent des profils sinueux à col souvent mal dégagé, tandis que d'autres montrent un resserrement très net en haut de panse dégageant ainsi un col légèrement ouvert (fig. 10 n° 4). Ces récipients sont associés à des bouteilles munies de moyens de suspension, placés à la hauteur ou bien juste au-dessus du plus grand diamètre de la panse. Les vases à col court et oblique, les coupes avec ou sans col, les disques en terre cuite complètent ce corpus. Ces formes sont caractéristiques de certains assemblages régionaux du Néolithique moyen II reconnus notamment à Liévin (Piningre 1985 et Tuffreau 1970) mais aussi sur le site éponyme de Spiere en Belgique. Ces parallèles sont confortés par l'existence à Carvin d'un petit vase à profil en « S » équipé d'une barrette multiforée, disposée sur la partie médiane et la plus large du pot (fig. 10 n° 1). Cette forme, associée à ce type de préhension, offre une ressemblance étonnante avec un récipient analogue découvert sur chacun des deux gisements de Liévin et de Spiere.

Les décors du groupe de Carvin sont peu nombreux à l'image des séries Michelsberg du Bassin parisien ou des séries régionales du groupe de Spiere. L'impression, la gravure-incision et un cordon appliqué sur un vase particulier constituent les seuls éléments décorés.

Concernant les autres catégories de mobilier, nous serons brefs.

Signalons que pour l'industrie lithique, une petite trentaine d'armatures perçantes (16) et tranchantes (11) ont déjà été distinguées, ainsi que des lames retouchées (29) ou encore des fragments (13) et des éclats (37) de hache polie. Nous pouvons déjà affirmer que certaines belles pièces en silex proviennent des minières de Spiennes (Hainaut belge) à 80 km vers l'est, confirmant -si besoin est- l'existence de vastes réseaux d'échange par lesquels circulaient Hommes, biens et idées. Évoquons aussi la découverte de deux pendeloques, dont l'une en fluorite ainsi que de nombreux outils en grès, recueillis dans le bâtiment 1 et dans les fossés d'enceinte, et se présentant parfois sous forme de dépôt (str 1-4 et str 1-6).

PERSPECTIVES

L'analyse des diverses données recueillies n'est pas achevée : une mise en perspective des résultats et apports attendus viennent en guise de conclusion à cette visite du site de Carvin.

Par sa surface explorée, le site de Carvin offre un nouveau plan quasi complet de ce que peuvent être ces constructions monumentales du Néolithique moyen. Or, à ce jour, le tracé des autres enceintes contemporaines identifiées dans la région n'est encore que partiellement reconnu et fouillé : Lauwin-Planque (Bostyn *et al.* 2006), Spiere (Vanmontfort *et al.* 2001/2002). De plus, la reconnaissance de bâtiments dans cet espace clos apporte de nouveaux éléments aux discussions sur les similitudes ou divergences entre groupes culturels contemporains.

Ces enceintes devaient être profondément et largement marquées dans le paysage. L'édification, l'utilisation puis l'abandon de tels ouvrages, suggèrent une certaine durée que l'étude des comblements de fossés et des différents vestiges mobilier devrait permettre d'approcher.

Grâce à un mobilier céramique et lithique abondant et avec l'atout possible d'une bonne conservation des macrorestes végétaux, ces études pourront participer pleinement aux problématiques existant sur la nature même de ces sites enclos : fortification défensive ? Mais alors pourquoi de telles mises en scène dans les dépôts de fond de fossé ? Place centrale d'un territoire ? Mais alors quel territoire et comment le définir ?... On sait que l'apparition, en Europe occidentale à la fin du Ve millénaire avant notre ère, des enceintes à fossés et palissades multiples correspond à une période où le système d'habitat devient plus complexe : habitat différencié, implanté en fond de vallée, sur les plateaux, sur des éperons… Cette diversité dans l'implantation territoriale est bien illustrée dans la région : la fonction et la nature d'un site comme celui de Carvin "La Gare d'Eau" au sein du système d'habitat de l'époque pourraient trouver des premiers éléments de réponse. Ainsi, l'étude du site de Carvin dans son contexte chrono-culturel devrait contribuer à préciser l'organisation du système d'habitat régional, la structuration du territoire, et l'équilibre sociopolitique des Hommes du Néolithique moyen.

BIBLIOGRAPHIE

BOSTYN Françoise, DEMOLON Pierre, FRANGIN Elsa & SEVERIN Christian (2006) - « Un site d'habitat du Néolithique moyen II à Lauwin-Planque (Nord) : premiers résultats », *Actes du colloque interrégional sur le Néolithique*, Dijon, octobre 2001, Revue archéologique de l'Est, supplément, p. 319-334.

CONSTANTIN Claude & KUIJPER Wim J. (2002) - « Utilisation de mousse comme dégraissant dans des céramiques néolithiques de France et de Belgique », *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 99, n° 4, p. 775-783.

DUBOULOZ Jérôme, ILETT Mike & LASSERRE Marina (1982) - « Enceinte. et maisons Chalcolithiques de Berry-au-Bac, La Croix Maigret (Aisne) » dans *Le Néolithique de l'Est de la France*, Actes du Colloque de Sens, 27-28 sept. 1980, p. 193-206. Société archéologique de Sens, Cahier 1.

LANCHON Yves, BRUNET Paul, BRUNET Véronique & CHAMBON Philippe (2006) - « Fouille de sauvetage d'un monument funéraire et d'une enceinte néolithiques à Vignely "La Noue Fenard" (Seine-et-Marne) : premiers résultats » dans Colloque interrégional sur le Néolithique n° 25, Dijon, *Revue archéologique de l'Est*. Supplément, p. 335-351

LORIN Yann (2003) - *Douvrin, sondages archéologiques, diagnostic 6215043601AH*, INRAP, SRA Nord-Pas-de-Calais, rapport non publié.

LOUWE KOOIJMANS, Leendert P. & JONGSTE Peter F.B. (2006) - « Schipluiden : A Neolithic settlement on the Dutch North Sea coast, c. 3500 cal. BC », *Analecta Praehistorica Leidensia*, 37-38, 518 p.

LÜNING Jens (1971) - « Das Experiment im Michelsberger Erdwerk in Mayen », *Archäologisches Korrespondenzblatt*, fasc. 2, p. 95-96

MARCHAL Jean Philippe, DE BEUCKELEER Nelle, HAECK Jules & LOICQ Sabine (2004) - « Une grande maison de la première moitié du IVe millénaire à Lantremange », *Notae Praehistoricae* 24, p. 139-150

MAROLLE Clément (1989) - « Le village Michelsbeg des Hautes Chanvières à Mairy (Ardennes), 1 : étude préliminaire des principales structures », *Gallia Préhistoire*, tome 31, p. 93-158.

MORDANT Daniel, MORDANT Claude (1972) - « L'enceinte néolithique de Noyen-sur-Seine (Seine-et-Marne) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 69, n° 2. Études et Travaux, p. 554-569.

PININGRE Jean-François avec la collaboration de DELIBRIAS G., MUNAUT André-Valentin, VADET Ch. & LE ROUX Charles Tanguy (1985) - « Le site néolithique moyen de Liévin (Pas-de-Calais) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 82, n° 10-12. Études et Travaux. p. 422-448

PRILAUX Gilles et DURIER Jacky (2006) - Rapport préliminaire de diagnostic, *Carvin (62) ZAC de "La Gare d'Eau" , phase 2 de la "ZAE du Château"*, INRAP, SRA Nord-Pas-de-Calais, rapport non publié

TUFFREAU Alain (1970) - « La fosse chasséenne de Liévin (Pas-de-Calais) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 67, n° 2, p. 43-46.

VANMONFORT Bart, GEERTS A.-I., CASSEYAS C., BAKELS C., BUYDENS C., DAMBLON F., LANGHOR Roger, NEER W. V. & VERMEERSCH Peter M. (2001/2002) - « De Hel in de tweede helft van het 5de millennium v. Chr. Een midden-Neolithische enclosure te Spiere (prov. West-Vlaanderen) », *Archeologie in Vlaanderen*, VIII, p. 9-77.

VANMONTFORT Bart (2005) - « Techno-functional aspects of a middle Neolithic pottery assemblage (Spiere "De Hel", Belgium » dans Actes du XIVe Congrès UISPP, Université de Liège, Belgique, 2-8 septembre 2001, Section 2, Archaeometry colloque / Symposium : *Pottery manufacturing processes : reconstitution and interpretation*, Édité par LIVINGSTONE SMITH A., BOSQUET D., & MARTINEAU R., BAR International Series 1349, p. 115-125

Les auteurs

Cécile MONCHABLON
Inrap Centre-Ile-de-France et UMR 7041 du CNRS, équipe Protohistoire européenne
Centre de recherches archéologiques de Pantin
32 rue Delizy
F - 93694 Pantin cedex
cecile.monchablon@inrap.fr

Michel BAILLIEU
Inrap Nord-Picardie et UMR 7041 du CNRS, équipe Protohistoire européenne
Centre de recherches archéologiques de Soissons
Abbaye Saint-Jean-des-Vignes
3 impasse du Commandant Gérard
F - 02200 Soissons
michel.baillieu@inrap.fr

Marie BOUCHET
Inrap Méditerranée
Centre de recherches archéologiques de Nîmes
561 rue Etienne-Lenoir. Km Delta
F - 30900 Nîmes
marie.bouchet@inrap.fr

Arnaud GOUTELARD
Inrap Grand-Est sud
Centre de recherches archéologiques de Besançon
9 rue Lavoisier
F - 25000 Besançon
arnaud.goutelard@inrap.fr

Ivan PRAUD
Inrap Nord-Picardie et UMR 7041 du CNRS, équipe Protohistoire européenne
Centre de recherches archéologiques de Villeneuve d'Ascq
11 rue des Champs
F- 59650 Villeneuve d'Ascq
ivan.praud@inrap.fr

Résumé

L'enceinte de Carvin "La Gare d'Eau" appartient au groupe chrono-culturel néolithique moyen de Spiere. Située à proximité de la Deûle, elle ceint une butte bordée de zones humides par un système organisé de fossés et palissades concentriques. Ceux-ci s'interrompent fréquemment, selon un agencement précis afin de créer des passages entre extérieur et intérieur de l'enceinte. Dans la surface enclose, outre des structures de stockage, deux bâtiments ont été identifiés. L'ensemble des structures a livré une grande quantité de mobilier, notamment céramique.

Mots-clefs : Deûle, Néolithique moyen II, groupe de Spiere, enceinte, bâtiment

Abstract

The enclosure of Carvin "La Gare d'Eau" belongs to the neolithic chrono-cultural group of Spiere. Located near the river Deûle, it encloses a hill surrounded by wetlands with an well-organized system of concentric ditches and fences. These show frequent interruptions, according to a precise layout to create passages between outside and inside of the enclosure. Inside, along storage features, two buildings were identified. Archaeological features have yielded a considerable quantity of artefacts, especially ceramics.

Keywords : Deûle River, middle Neolithic, group of Spiere, enclosure, building

Zusammenfassung

Das Erdwerk von Carvin "La Gare d'Eau" gehört in den mittelneolithischen Kulturraum der Spiere-Gruppe. Es befindet sich unweit der Deule und umgibt mit seinen konzentrischen Gräben und Palisaden eine in Feuchtzonen gelegene Anhöhe. Die nach einem genauen Gestaltungsprinzip errichteten Grabenzüge sind regelmäßig unterbrochen, um Durchgänge zwischen den Innen- und Außenbereichen der Anlage zu schaffen. In der umfriedeten Fläche wurden neben Speicherstrukturen zwei Gebäude identifiziert. Diese Strukturen haben eine große Menge an Fundmaterial, insbesondere Keramik, geliefert.

Schlagwörter : Deule, Mittelneolithikum II, Spiere-Gruppe, Erdwerk, Gebäude

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr).